



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 2 octobre 2018 au salon du personnel.

PRÉSENCES

Mmes ARCHAMBAULT, Emylie, EDUCATRICE AU SERVICE DE GARDE
GALLANT, Nicole, EDUCATRICE AU SERVICE DE GARDE
GENDRON, Évelyne, ENSEIGNANTE
GEOFFROY, Valérie, ENSEIGNANTE
JOUBERT, Geneviève, PARENT
LAROCHE, Fanny, ENSEIGNANTE
LAROCHE, Hélène, DIRECTRICE
MORIN, Marilyn, REPRESENTANTE AU COMITE DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE
SÉGUIN, MARIE-JOSIANNE, PARENT
MM. CHAGNON, Steve, PARENT
LAMOUREUX, Gilles, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE
PARADIS, Alexandre, PARENT

ABSENCE

Mme LAROSE, Cynthia, REPRESENTANTE AU COMITE DE PARENTS LA COMMISSION SCOLAIRE

1. ACCUEIL

1.1. Présences et quorum

1.2. Présentation des membres du conseil

Chaque membre se présente à tour de rôle.

2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

Marie-Josianne Séguin est la seule à se proposer et est donc élue sans élection. Cynthia Larose sera secrétaire par intérim en cas de besoin.

3. ÉLECTION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE

CE-18/19-01 IL EST PROPOSÉ par Évelyne Gendron

Que M. **Steve Chagnon** soit nommé président.

Adopté

4. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-18/19-02 IL EST PROPOSÉ par Évelyne Gendron

Que l'ordre du jour soit accepté avec un ajout au point 11.7.

Adopté

5. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2018

CE-18/19-03 IL EST PROPOSÉ par Marie-Josianne Séguin que le procès-verbal soit accepté tel que présenté.
Adopté

6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent.

7. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

- Suite au Défi Pierre Lavoie, un montant de 8000 \$ sera remis à l'école. Pour réfléchir à la façon que cet argent sera investi, un comité sera créé pour évaluer les besoins de l'école. Les membres du CÉ seront tenus au courant des développements. Une 2^e édition est prévue en 2019.
- Cette année il y a 505 élèves.

8. CORRESPONDANCES

Des formulaires seront à signer par le président et les représentants au Comité de parents de la Commission scolaire.

9. LES RAPPORTS ET LA REDDITION DE COMPTES

9.1 Rapport du président

Aucun sujet, car le président vient d'être élu.

9.2 Rapport de la directrice

Retour sur le nouveau code de vie :

Les 2 directrices ont fait le tour de l'école pour expliquer les bons comportements à l'aide d'un livre.

On veut reconnaître le plus possible les bons coups des élèves et des adultes à l'aide de renforcement positif en leur remettant un billet de bonne conduite. Ce billet a un dessin de feuille en arrière fond, donc les enfants l'appelleront « la petite feuille ». Ce sont les enseignant(e)s qui décideront comment afficher « les petites feuilles » des élèves.

10. TRAVAUX DU CONSEIL

10.1 Calendrier des rencontres

CE-18/19-04 IL EST PROPOSÉ par Virginie Roy

Que le calendrier soit approuvé avec la correction de 2 dates.
(Mardi 2 octobre – Mardi 6 novembre)

Approuvé

10.2 Règles de régie interne

On reconduit les mêmes règles.

CE-18/19-05 IL EST PROPOSÉ par Valérie Geoffroy

Que le document de Régie interne du CÉ soit accepté tel que présenté.

Adopté

10.3 Activités éducatives et récréatives

Les activités éducatives ne seront plus facturées aux parents, la direction ne sera plus obligée de faire approuver ces activités par le CÉ. Les parents auront tout de même le choix d'accepter ou de refuser que son enfant participe à l'activité. Si l'enfant ne participe pas, l'école est obligée d'offrir un service de garde à l'école.

Par contre, les activités récréatives seront facturées aux parents, donc devront être approuvées par le CÉ.

Les activités récréatives à approuver pour les élèves de 6^e année sont les suivantes :

- Sortie à Arbraska : activité récompense pour les finissants (environ 30 \$) ;
- Soirée des finissants : collation des grades et album des finissants (environ 18 \$).

CE-18/19-06 IL EST PROPOSÉ par Fanny Laroche

Que les 2 activités récréatives soient approuvées telles que présentées.

Approuvé

10.4 Besoins FDS (annuel, lecture à l'école, projets spéciaux)

La direction demande l'autorisation au CÉ de retirer 5000 \$ dans le fond à destination spéciale pour diverses dépenses dont une activité de fin d'année, que nous devons payer à l'avance et d'autres petites dépenses scolaires.

CE-18/19-07 IL EST PROPOSÉ par Alexandre Paradis

Que la direction puisse isoler un montant de 5000 \$ pour diverses dépenses scolaires.

Approuvé

10.5 Utilisation du budget « École en forme et en santé »

Les enseignant(e)s d'éducation physique demandent un budget pour les tournois de volley-ball (dont remettre un petit salaire aux entraîneurs de volley-ball) et du matériel à utiliser lors des cours d'éducation physique.

CE-18/19-08 IL EST PROPOSÉ par Virginie Roy

Que le budget « École en forme et en santé » soit utilisé tel que demandé.

Approuvé

10.6 Utilisation des fonds récoltés, danse Halloween

La danse aura lieu le 26 octobre. Nous voulons que cet argent soit, entre autres, utilisé pour mettre sur pied une troupe de danse.

CE-18/19-09 IL EST PROPOSÉ par Genevieve Joubert

Que les fonds récoltés lors de la danse soient investis tel que demandé.

Approuvé

10.7 Mandat OPP

L'OPP est un organisme de parents bénévoles qui aide les enseignants de l'école dans diverses activités.

CE-18/19-10 IL EST PROPOSÉ par Steve Chagnon

Que le mandat de l'OPP soit reporté.

Approuvé

10.8 Vente de survêtements

Les enseignant(e)s d'éducation physique aimeraient que les élèves puissent acheter volontairement des uniformes d'éducation physique pour leur sentiment d'appartenance. Les habits proposés leur seront présentés dans un catalogue.

CE-18/19-11 IL EST PROPOSÉ par Évelyne Gendron

Qu'un catalogue de vêtements sportifs soit présenté aux parents pour l'achat de vêtements sportifs.

Approuvé

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Projet éducatif

Il n'y aura pas de membres parents qui siègeront sur le comité, les informations seront données aux membres du CÉ lors des rencontres.

11.2 Agrandissement

Les appels d'offres ont été reçus entre la mi-août et la mi-septembre.

Une augmentation de 25% à 35% de plus est à prévoir donc une demande de financement supplémentaire a été faite au Ministère pour assumer les surplus des dépenses à prévoir.

Le début de l'agrandissement est à prévoir pour le 1^{er} novembre si une subvention supplémentaire est acceptée par le Ministère.

11.3 Première communication

À partir du 15 octobre 2018, les communications seront informatisées. La première communication sera donc envoyée par voie électronique (pour des raisons techniques, sauf aux élèves du préscolaire).

11.4 Résumé des normes et modalités

Les documents seront déposés sur le site Web de l'école le 15 octobre. Les parents seront avisés de la disponibilité du document sur le site de l'école par le biais de l'Info parents.

11.5 Marche 1-2-3

La marche aura lieu le 12 octobre 2018.

Les montants amassés serviront à l'achat d'iPads, d'ordinateurs portables et de petits appareils robotiques « Bee Bot » qui seront à la disponibilité des élèves.

11.6 Activités parascolaires (danse)

Fanny Laroche, enseignante, partira une troupe de danse (La troupe Expression) en activité parascolaire pour les élèves de 5^e et 6^e année. Des auditions ont été passées par plusieurs élèves et les enfants qui feront partie de la troupe ont été sélectionnés. L'objectif étant de faire un spectacle à la fin de l'année.

11.7 Sécurité sur les rues près de l'école

M. Gilles Lamoureux, représentant de la communauté au CÉ et qui siège également au Conseil municipal de la ville, nous explique que plusieurs plaintes ont été rapportées cette année en lien avec la sécurité routière aux alentours de l'école. Des mesures seront prises par la municipalité pour le bon respect des règles de sécurité et des billets seront remis aux contrevenants. La ville demande l'autorisation de l'école pour envoyer la lettre aux parents par le biais de l'école le plus rapidement possible sous format papier pour attirer l'attention des parents davantage.

12. INFORMATIONS

12.1 Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire

La première rencontre aura lieu le 4 octobre.

12.2 Mot des enseignants

- Virginie Roy prend parole et explique qu'il y a plusieurs classes en « dépassement », donc des groupes de 25-26 élèves plutôt que le nombre maximal de 24. Une aide physique est apportée aux enseignantes ayant des groupes importants.
- Fanny Laroche explique qu'elle essaie « la classe flexible », donc aucune chaise d'attirée, ils s'assoient ou ils veulent et le mode de fonctionnement se passent bien.

12.3 Mot du service de garde

La sortie au Récréofun a bien été, les enfants aiment cette sortie.

Lors de la journée pédagogique du 1^{er} octobre, les enfants avaient plusieurs activités sous forme d'ateliers et la journée s'est bien déroulée.

Les prochaines sorties sont à la ferme pour les petits et à L’Estacade pour les plus grands.

Tout va bon train.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-18/19-12 IL EST PROPOSÉ par Steve Chagnon

Que la présente séance soit levée.

Adopté

Président(e)

Direction d’école